

# Ne manquez pas la comédie « Les folies fermières », inspirée d'une histoire vraie

écrit par Jules Ferry | 15 mai 2022





Le film *Les folies fermières* de Jean-Pierre Améris est sorti ce 11 mai.

La comédie est tirée de l'histoire vraie de David Caumette, agriculteur du Tarn, contraint de se lancer dans le cabaret pour sauver son exploitation agricole en faillite. Depuis, heureusement, le spectacle fait un carton. C'est toute cette aventure que nous raconte le film, « de manière émouvante et drôle » nous disent les critiques.

Au delà du cinéma, nous n'oublions pas les difficultés des agriculteurs qui s'accroissent sous Macron. Le journal [Les Echos](#) évoque par exemple les départs d'éleveurs « écœurés ».

### Bande-annonce :

Alban Ivanov joue les M. Loyal avec à ses côtés Michèle Bernier, Bérangère Krief, Guy Marchand et Sabrina Ouazani.

La Ouazani, il fallait oser (ils n'avaient pas une petite fille de Régine sous la main ? Toujours ces histoires de

quotas au cinéma), très peu pour nous, mais c'est l'histoire de l'épopée et du paysan qui nous intéresse.

A la rencontre de David Caumette, le véritable fermier qui a inspiré le film « Les Folies Fermières ».

Le fermier David Caumette raconte la vraie histoire derrière le film :

David Caumette est directeur d'exploitation dans un lycée agricole lorsqu'en 2014, il reprend la ferme au bord de la faillite de ses parents située à Garrigues dans le Tarn. Trois ans plus tard en 2007, il commence à trouver une solution pour redresser l'exploitation.

David Caumette souhaitait retrouver un lien direct "producteurs-consommateurs" en supprimant les intermédiaires. Il a donc créé une boucherie-charcuterie dans sa ferme, qui s'est transformée plus tard en boutique des producteurs. *"On s'aperçoit à ce moment-là que les marges vont au bon endroit"*, explique-t-il au micro du HuffPost.

La ferme connaît une première évolution en 2013 lorsque Læticia, la femme de l'agriculteur, le rejoint dans son projet. L'épouse voulait rajouter de la restauration à la boutique des producteurs. Toutes ses innovations ont été bénéfiques pour l'exploitation qui sortait de la crise.

Mais en 2015, les commerces alimentaires ont été autorisés à ouvrir le dimanche. Une mesure qui a coûté 30% du chiffre d'affaires de la ferme de David Caumette en 6 mois. Il a donc remplacé les marchés du dimanche par un restaurant à la ferme. Un établissement où les clients pouvaient manger les produits du terroir servis par les producteurs en personne. Mais ce n'était malheureusement pas assez pour remplir la salle.

### **La naissance du cabaret**

En servant les produits, le restaurant présentait les repas comme un *"spectacle dans l'assiette"*. Et cette formulation a

abouti à une idée pour Læticia. *“C’est à ce moment-là que ma femme me dit ‘c’est bien joli de parler de ce spectacle dans l’assiette mais je préférerais un vrai spectacle’”,* nous raconte David Caumette. *“On a donc fait venir le club de country, le club de zumba des villages avoisinant et le sosie de Claude François”,* continue-t-il. **C’est ainsi qu’est né le cabaret des “Folies Fermières”.**

Le cabaret aurait pourtant pu ne jamais voir le jour.

***“L’administration française a toujours refusé mon projet. Ils ne me donnaient même pas 6 mois après l’avoir étudié”,*** nous livre le fermier.

***“Ce n’est pas à un agriculteur de monter des boutiques de produits à la ferme et encore moins un cabaret. Tout cela est réservé aux villes”,*** avait déclaré l’administration française à David Caumette.

Ce n’était pas l’avis de l’agriculteur. *“La problématique que l’on traite avec ce projet est l’accès au monde de la culture en zone rurale. Aujourd’hui le cabaret a autant sa place en province qu’à Paris”,* estime-t-il. Et on peut dire que son pari est réussi.

***« À partir de là, j’ai créé ce cabaret en plein milieu de la ferme et le succès est venu immédiatement”,*** se réjouit l’exploitant agricole.

La mise en place du projet nécessite tout de même une bonne organisation de son temps. *“Dans la journée je change trois fois de costume: le matin je suis agriculteur, la journée je suis artisan boucher et le soir artiste paysan”,* explique David Caumette. ***“‘Les Folies Fermières’ c’est A,B et C: Agriculture, Boutique des producteurs et Cabaret. C’est grâce aux B et C qu’on renfloue financièrement le manque à gagner de l’activité agricole”,*** continue-t-il.

**Les bienfaits du cabaret pour le village**

Le cabaret des “Folies Fermières” connaît un énorme succès. Il a même attiré des visiteurs venant d’Espagne et d’Allemagne. De quoi profiter aux commerces alentours. *“J’ai un voisin qui a des chambres d’hôtes et aujourd’hui je lui fais 50% de son chiffre d’affaires”*, nous apprend le gérant du cabaret.

Un projet bénéfique également au sein de son exploitation agricole. **En une quinzaine d’années, David Caumette a créé quinze emplois.** Il a par exemple trois bouchers à la ferme à temps plein, un ouvrier agricole, des personnes qui gèrent les marchés et aussi les artistes qui performant durant le spectacle du soir.

[HuffPost](#)

**Du cabaret à la Reine de la nuit, il n’y a qu’un pas :** un petit clin d’œil à Régine qui vient de nous quitter.



Faisant ses débuts au cinéma en 1962, Régine joue ou apparaît dans quelques films, notamment [Le Train](#) (1973), [Les Ripoux](#) (1984) ou encore [Grosse Fatigue](#) (1993).